



SEPX INFO

Décembre 2017 n°20



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

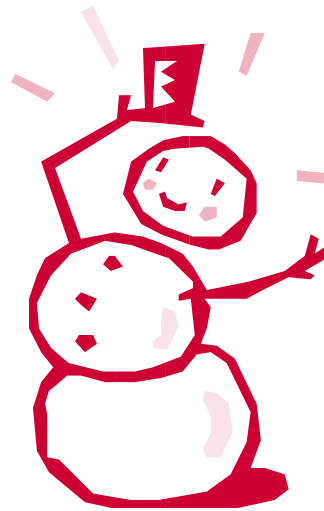
S'il n'est certes pas toujours facile ni de tout repos d'être maire d'un village aussi petit soit-il, la tâche peut être bien plus aisée lorsque l'on est soutenue et bien entourée comme c'est le cas pour moi depuis plusieurs mois.

Tout récemment félicité pour « l'esprit » Sepxois, pour l'exemplarité des décisions municipales ainsi que pour la propreté et la beauté de notre cher village, je tiens à remercier vivement les adjoints, les conseillers municipaux, les bénévoles et les employés, tous acteurs du « bon vivre à Sepx ». Vous pouvez compter sur

moi, comme je compte profondément sur chacun d'entre vous pour que perdure cette remarquable réputation.

2017 s'achève avec ses joies mais malheureusement, tout particulièrement cette année, son lot trop lourd de tristesse et de deuil dans de nombreuses familles Sepxaises à qui j'adresse mes pensées les plus émues.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour 2018.



Mairie fermée le 2 janvier 2018

Nous espérons vous compter très nombreux le samedi 6 janvier dès 16h00 autour de la traditionnelle galette des rois.

TRAVAUX COMMUNAUX

Chemin de La Grangette

L'enfouissement des réseaux est terminé. La ligne moyenne tension, la basse tension et les câbles téléphoniques ont été enterrés. Le SDEHG a procédé aux branchements électriques des maisons individuelles le 21 novembre dans la matinée.

Quinze lampadaires nouveaux ont été mis en place et équipés de lampes à LED permettant un éclairage amélioré pour une consommation électrique amoindrie.

Les anciens poteaux et pylônes seront retirés.

Reste l'aménagement de la chaussée, prévu pour le début de l'année prochaine :

il comprendra la construction d'un trottoir sur le côté droit (en regardant vers la Grangette) et l'établissement d'un caniveau de l'autre côté pour recueillir les eaux de pluie.

Grâce à tous ces aménagements, le chemin de la Grangette devient une rue élégante de notre village.

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
Travaux communaux	1.2
Vie du village	2.3
Dans nos écoles	3
Emploi	3
Fêtes et loisirs	4
Nos joies nos peines	4



Bâtiment de la bascule

Le petit bâtiment de la bascule a été rénové : sa terrasse disgracieuse a été surmontée d'une charpente à quatre pans et revêtue de tuiles. L'extérieur sera prochainement crépi, ainsi que les deux petits murs situés dans le prolongement de la salle des fêtes.

Hangar de l' école

se poursuit par la réfection des murs extérieurs en pierre apparente . Le petit portail permettant de communiquer avec le pré commun a été muré, puisque cet espace est désormais privé. Les pannes de la toiture qui étaient abîmées ont été réparées et habillées d'un caisson de bois.



VIE DU VILLAGE

Dénominations des rues

Après deux légères modifications approuvées par le Conseil, les services de la Poste ont validé le plan de dénomination des rues et des routes tel qu'il a été présenté dans le dernier bulletin municipal (Sepx infos n° 19 de juillet 2017).

L'étape suivante sera la commande de plaques de dénomination des rues (environ une quarantaine). La mairie fournira ensuite à chaque locataire ou propriétaire de maison la plaque numérotée correspondant à la numérotation selon le système métrique qui a été établi par la Poste

Croix du carrefour



La croix de fonte située au croisement de la route d'Auzas et du chemin de l'Abreuvoir (dénomination nouvelle!) qui avait été renversée par un chauffeur maladroit (et indélicat) a été réparée et remise en place grâce à une collaboration efficace de plusieurs personnes : la mairie s'est employée à rebâtir le socle de pierre avec l'aide du regretté Gérard Darnaud ; mais il fallait un bon spécialiste en ferronnerie pour ressouder les morceaux de la croix : ce professionnel, nous l'avions dans notre village en la personne de Michel Boyer. C'est désormais chose faite, et la croix repeinte a retrouvé son allure d'autrefois.

Nos déchets : un peu de civisme



Malgré l'ouverture d'une déchetterie à Saint-Martory, on a constaté ces temps derniers une recrudescence des dépôts sauvages. Deux de ces dépôts ont été signalés à la mairie qui s'est chargée aussitôt de contacter les propriétaires des parcelles pour les informer de cette atteinte à l'environnement dans leur propriété privée.

Ceux-ci ont proposé spontanément de débarrasser les débris et de les apporter à la déchetterie de Saint-Martory. Nous les en remercions vivement. Toutefois, il est bon de rappeler les dispositions du Code de l'environnement concernant les dépôts sauvages :



Les dispositions du Code de l'environnement issues de la Loi Déchets du 15 juillet 1975

Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à

dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination (Article L.541-2 du Code de l'environnement).

Dans l'hypothèse où ces déchets sont abandonnés, l'autorité titulaire du pouvoir de police peut, après mise en demeure, assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du responsable (article L.541-3 du Code de l'environnement).

DANS NOS ECOLES

Cette année le RPI compte 67 élèves, cet effectif devrait rester stable l'année prochaine.

Les fonds versés aux coopératives scolaires par l'ancienne communauté des communes de St Martory ont été remplacés par l'achat d'un lot de fournitures pour chaque élève du primaire de notre nouveau territoire (Aspet, Salies, St Martory). Les enfants restent une priorité pour les mairies qui continueront à fournir le matériel à usage collectif.

Les coopératives scolaires présentent un bilan positif grâce aux sommes reversées par l'association des parents d'élèves qui malheureusement a été dissoute en juin, faute de bénévoles. Les parents volontaires restent les bienvenus, et une rencontre a été organisée

par les institutrices autour d'un apéritif pour connaître les disponibilités, les envies et les possibilités de chacun.

Cette année, toutes les classes accueilleront un intervenant en EPS (judo/chambara). Les maternelles auront la visite d'un intervenant de la maison de l'ours; les classes du CP au CM2 feront la découverte de la nature et du milieu montagnard. La classe de Castillon proposera en juin un spectacle avec la chorale du village, les CP/CE1 s'associeront peut-être à ce projet.

Grâce au personnel de l'ALAE, les enfants bénéficient d'une grande variété de choix d'animations autour de divers projets artistiques ou sportifs.

Une demande pour un retour à

quatre jours d'école par semaine en septembre 2018 est possible auprès de l'inspection d'académique. Mais au vue des diverses contraintes (horaires et fonctionnelles) les institutrices ainsi que le vote consultatif auprès des parents se prononcent pour le maintien à 4,5 jours. En l'absence de décision définitive de la communauté des communes quant à la prise en charge de la compétence « enfance », les maires confirment le maintien des 4,5 jours d'école.



EMPLOI

Le Contrat Avenir de 3 ans de Bruno Aggery est arrivé à terme le 30/09. Bruno souhaite accéder à diverses formations comme la conduite d'engins spécifiques ; il effectue actuellement des missions intérim dans une société de travaux

publics. Nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli avec sérieux et assiduité et lui souhaitons courage et réussite dans sa nouvelle vie professionnelle.

Bienvenue à Rui Dejesus agent communal contractuel en

charge de l'entretien du village et des divers travaux sur les bâtiments publics.





FETES ET LOISIRS

La commémoration de l'Armistice a eu lieu le 11 novembre. A la sortie de la messe, célébrée à 11 heures 15, les Sepxois étaient réunis autour du Monument aux Morts, pour se recueillir à la mémoire des soldats morts pour la France, dont les noms ont été prononcés par Madame la Maire. Après une minute de silence, une Marseillaise a été entonnée. Les participants ont ensuite été invités à prendre le verre de l'amitié à la salle des fêtes. (Photo?)

NOS JOIES NOS PEINES

Mariage

C'est avec grand plaisir et non sans émotion que Henri Saux a revêtu l'écharpe tricolore pour marier sa fille Laure et Sébastien DENARD le 21 Octobre 2017. Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur à ce jeune et sympathique nouveau couple!

Décès

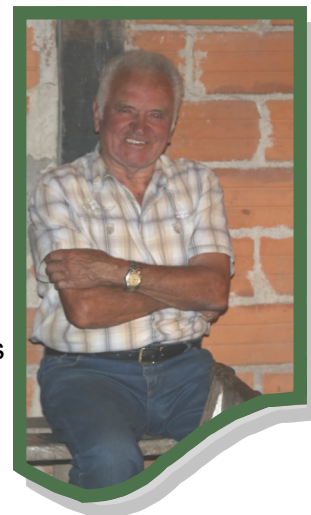
Christian FOCH décédé le 25 Juillet, papa de Marie FOURTANIER, Conseillère Municipale



« C » comme Claudine « la courageuse » qui a mené ce combat parfois surhumain contre la maladie.

« G » comme la Gentillesse de Gégé qui nous manque déjà tant ...

Nous profitons de cette parution pour faire appel aux bonnes volontés qui voudraient prendre en charge la gestion du carillon des cloches.



« B » comme Blanche, mamie Bienveillante qui s'en est allée le 17 décembre. Nous garderons le souvenir d'une épouse et d'une mère si dévouée.



Nous renouvelons nos plus sincères condoléances et adressons nos tendres pensées aux familles endeuillées.